

LE RADICAL ROANNAIS

JOURNAL POLITIQUE HEBDOMADAIRE DE LA RÉGION FORÉZIENNE

Organe désigné pour la publication des Actes légaux et des Annonces judiciaires de l'arrondissement de Roanne

ABONNEMENTS UN AN 6 fr.
SIX MOIS 3 fr.

Les Abonnements partent du 1^{er} ou du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Pour tout ce qui concerne l'Administration, adresser les communications à M. Louis GANDE, Administrateur
POUR CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION, S'ADRESSER AU RÉDACTEUR EN CHEF

Administration et Rédaction : 26, rue de la Côte, 26
ROANNE

Directeur politique : **A. LAFONT**

Rédacteur en chef : **AIMÉ FONROBERT**

INSERTIONS
ANNONCES : 0,25 cent. la ligne. — RÉCLAMES : 0,30 cent. la ligne

Les Annonces (A Lyon, à l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort.
sont reçues (A Paris, aux divers BUREAUX DE PUBLICITÉ.
A Roanne, aux BUREAUX DU JOURNAL.

3 Nivôse, An 97

AUX Électeurs Consulaires

Électeurs !

Vous savez dans quelles conditions se présentent les élections consulaires de cette année.

L'accord est complet pour la liste des juges et des juges-suppléants. Les divergences de vue n'existent que pour le choix du Président.

Deux candidatures sont en présence : celle de M. Amand Cancalon, président sortant et rééligible, et celle de M. Paul Gerbay, juge en exercice.

Pourquoi M. Paul Gerbay a-t-il été poussé à se présenter contre son ami et ancien président, M. Cancalon ?

Pour des raisons purement politiques qui se déduisent facilement d'un article paru dans l'*Union Républicaine de Roanne*.

Parce que M. Cancalon a le caractère trop indépendant pour plaire à une coterie longtempée habituée à faire marcher à sa guise le suffrage universel dans notre arrondissement, et que M. Gerbay est aujourd'hui agréable à cette coterie.

Cette bienveillance subite en faveur de M. Gerbay, que la même coterie dénigrerait naguère, est-elle un titre suffisant aux suffrages des électeurs consulaires ? Nous ne le pensons pas.

Et voilà pourquoi nous avons engagé M. Cancalon à maintenir sa candidature pour le scrutin final, décidés à dire au corps électoral toute la vérité.

Il y a un homme qui, malgré ses convictions fermement républicaines, avait été porté par la confiance des négociants électeurs du tribunal de commerce de la fin de l'empire, à la fonction de juge-suppléant. Ce même homme s'est trouvé indispensable lorsque la nouvelle loi sur les élections consulaires a permis de réorganiser plus démocratiquement notre Tribunal de Commerce. Il a accepté alors — et il a été le seul pour remplir les fonctions de juge titulaire.

En cette qualité il a dirigé pendant deux ans, à la satisfaction de tous, la liquidation d'un passé d'affaires commerciales laissées en souffrance près du Tribunal de Roanne par son ancienne magistrature.

Ce même homme a été honoré de la présidence effective qu'il a exercée de nouveau pendant deux années.

Et c'est après de tels services, rendus au commerce de l'arrondissement ; c'est après tant de dévouement et d'abnégation dans les moments difficiles, qu'on remerciait M. Cancalon par un acte empreint de la plus noire ingratitude.

Et, pour commettre cette action dictée par des pressions étrangères aux intérêts du commerce, on réduirait à l'inutilité l'expérience acquise au prix de laborieux efforts !

Non ! Cet acte ne sera pas commis, et, quelles que soient les sympathies personnelles dont jouit M. Gerbay ; quelles que soient les raisons qui ont fait surgir inopinément sa candidature, les électeurs consulaires confirmeront à M. Cancalon les pouvoirs dont il accepte le renouvellement.

Ils éviteront ainsi une autre élection. Ils feront un acte de justice éclairée, de reconnaissance, et ils éloigneront de leur scrutin les rancunes politiques qui ne doivent pas y avoir accès.

M. Gerbay continuera à exercer ses fonctions de juge titulaire et il achèvera ainsi de se préparer, pour plus tard, aux côtés de son devancier dans la carrière, aux délicates fonctions que des hommes intéressés à mettre la désunion partout, réclament prématurément pour lui.

Électeurs !

Au nom du respect des services

rendus, au nom de la sagesse, de la prudence qui doit distinguer un corps électoral d'élite, vous voterez tous dimanche prochain pour

M. Amand CANCELON

Un Groupe d'Électeurs.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LISTE DES CANDIDATS

AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROANNE

Elections du Dimanche 30 Décembre 1888

Président

M. CANCELON AMAND

Président Sortant.

Juges-Suppléants

Pour 2 ans.

MM. DUPUY-MICHAUD, fabricant de lainages, juge suppléant sortant.

HOUSET, ingénieur-mécanicien, juge suppléant sortant.

Juge Suppléant

Pour 1 an.

M. BELUZE Claudius, fabricant de cotonnades, ancien juge suppléant.

Juges Titulaires

MM. DESBENOIT, aîné, juge sortant, ROCHE Ferdinand, ancien juge.

SIMPLE PARALLÈLE

Dans les conditions où elles se présentent, les élections consulaires, qui auront lieu demain, à Roanne, me fournissent l'occasion d'écrire un article sur un sujet particulièrement intéressant pour moi. Je vais, en essayant de ne blesser personne, rechercher si les pharmaciens sont commerçants dans toute l'acceptation du mot.

Si je posais la question à la majorité d'entre eux vous les entendriez jeter les hauts cris. Le pharmacien — ce type spécial qui a conservé l'amour de la spatule et du bonnet grec — ne veut à aucun prix être assimilé aux commerçants. D'abord il est muni d'un diplôme ; ensuite une législation particulière régit sa corporation ; enfin les mixtures qu'il vend sont tarifées. Le pharmacien veut être un savant. C'est par les études premières qu'il a dû faire qu'il explique la nécessité où il se trouve de vendre trois francs une drogue qui lui coûte 20 centimes — étiquettes, papier et flacon compris.

Je m'empresse de reconnaître que le pharmacien, qui exerce sa profession selon la vieille méthode, doit prendre un bénéfice proportionnel important, car le chiffre de ses affaires est fort restreint. Il ne peut courir après la clientèle et nous voyons peu, à notre époque, de fortunes faites en vendant de l'onguent napoléonien ou de la pommade de comcombre.

C'est même la difficulté où se trouvaient MM. les pharmaciens de gagner assez rapidement de l'argent qui en a décidé un assez grand nombre à créer ce qu'on appelle des spécialités.

Pour inventer une spécialité, point n'est besoin d'être plus malin que son confrère. On prend une formule du Codex, on mélange deux drogues ensemble — d'avantage si l'on veut — on met le tout dans un flacon de forme spéciale, bien bouché, bien coiffé, bien étiqueté ; on fait de la réclame à outrance et le public achète comme il achète les remèdes à tous les maux que vendent les charlatans sur les places publiques.

Je ne dis pas, certes, que les spécialités pharmaceutiques soient mauvaises. Non. Elles ont seulement le grand inconvénient d'entraîner le malade à se soigner d'après des articles placés à la quatrième page des journaux et d'avoir enlevé à la masse des pharmaciens le moyen de gagner leur vie.

Je crois avoir assez expliqué maintenant ce qu'est vraiment la profession de pharmacien pour qu'on ait compris où j'en veux venir. Je laisse de côté les ridicules dont Molière a couvert ces honorables personnages ; je passe sous silence

le type créé par Gustave Flaubert dans son chef-d'œuvre, Mme Bovary, et je conclus, avec les intéressés eux-mêmes, que les pharmaciens ne sont pas des commerçants.

Qu'ils attendent le client derrière le buste d'Hippocrate où qu'ils cherchent la fortune dans une réclame souvent exagérée, ils ne connaissent les grandes transactions que de réputation. Ils ne sont jamais aux prises avec toutes les difficultés qui se lèvent devant chacun des actes d'un industriel ou d'un négociant.

D'ailleurs, ils n'ont point été formés pour les surmonter ces difficultés. Ils ont débuté en qualité d'apprentis, à 14 ou 15 ans, dans un laboratoire quelconque où ils ont coiffé des flacons, fait cuire des sirops. Plus tard, ils sont devenus élèves, ont suivi les cours d'une faculté pendant trois ans, et enfin, quand un mariage heureux les a favorisés, ont acheté une pharmacie dans laquelle ils ont exercé tout comme exerçait leur prédécesseur.

Certes, il n'y a, dans une vie ainsi remplie, rien que de très honorable. Mais il faut bien avouer que rien ne prédispose moins un homme à juger sainement dans les démêlés entre commerçants.

Et quand on insiste pour élever M. Gerbay à la fonction difficile de président du tribunal de commerce, je me crois le devoir de lui rappeler sa profession, et je pose cette question aux électeurs, bien intentionnés sans doute mais un tantinet aveuglés : M. Gerbay ressemble-t-il assez peu à ses confrères pour avoir étudié ce qu'aucun d'entre eux n'étudie jamais ?

Oui, votre candidat est un homme charmant. C'est une figure sympathique. Son caractère bienveillant, sa barbe à la Gambirinus en font un personnage remarquable. Il n'y a pas jusqu'à la forme de ses chemises qui ne lui ait valu des succès comme président du Concours musical. Mais il y a loin entre présider des sociétés qui ne vivent que par et pour l'harmonie et diriger des débats qui ont précédemment pour cause le manque d'harmonie.

Je conviens avec vous que M. Amand Cancalon est peut-être plus épaïs que M. Gerbay. Il manque de cette originalité dans la forme qui distingue son concurrent. Ce n'est pas l'industriel élégant, mais c'est l'industriel, le vrai, celui qui, dans une vie toute entière consacrée aux affaires, a appris à distinguer les commerçants malheureux des commerçants malhonnêtes. Cette science qu'on ne connaît qu'à la longue le désigne aux suffrages des électeurs consulaires qui ont en vue les intérêts de notre industrie plutôt que les intérêts d'un parti.

Et puis, M. Cancalon a fait ses preuves : il reste encore à M. Gerbay de les faire. Je ne discute pas que ce dernier ait rendu des services comme juge ; mais, je prétends avec Voltaire que :

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

M. Gerbay peut être un président remarquable ; il peut aussi n'être qu'un président ordinaire. Au contraire, M. Cancalon — personne n'osera me contredire — a montré jusqu'ici ce que peut l'honnêteté jointe à la connaissance des affaires.

J'en ai dit assez. Les industriels de Roanne sauront, je pense, distinguer maintenant leurs véritables intérêts. Ils diront M. Cancalon et feront ainsi preuve de sagacité. En agissant autrement, ils montreraient un parti-pris par trop évident.

Aimé FONROBERT.

L'Incident Millerand-de la Berge

M. de la Berge est député de la Loire et rédacteur du *Lyon-Républicain*, où il envoie des correspondances sous le pseudonyme d'*Un Parisien*.

Il a écrit, dans l'un des derniers numéros de cette feuille, que l'autre jour, dans les coulisses, il avait entendu « un jeune député avocat intriguant, ami intime de M. Clémenceau, raconter que si ce grand homme n'avait pas été retenu chez lui par sa blessure, M. Floquet et ses collègues n'auraient jamais osé abandonner le scrutin de liste. »

M. Millerand, député de la Seine, répond dans la *Justice* en ces termes : « Je n'ai pas dit un mot des paroles que m'attribue M. de la Berge. »

« Nous conseillons à ce bon mouchard, s'il lui prend encore fantaisie d'écouter ses collègues, d'ouvrir un peu mieux ses oreilles une autre fois. »

Rappelons que le *Lyon-Républicain* a pour directeur M. Ferroullat, neveu du ministre

de la Justice, et nos lecteurs n'ont pas oublié qu'il y a quelques mois, à la suite de la publication d'un article rédigé avec la mauvaise foi habituelle à cette feuille, le ministre de la Justice a été amené à désavouer par une lettre adressée à M. Henry Maret, toute solidarité avec le journal de son neveu.

DANS SON SAC

Tous les amis de M. Jules Ferry ne sont pas dans la joie. Beaucoup pensent et disent que le député des Vosges aurait mieux fait de se taire que de répéter, au Continental, le discours prononcé, quarante-huit heures auparavant, par M. Challemel-Lacour, sous la coupole du Luxembourg.

Il s'est estimé que, dans les circonstances actuelles, la harangue sénatoriale ne méritait pas les honneurs du bis.

Il s'aurait vivement désiré que le député des Vosges, en qui ils ont mis toutes leurs espérances, n'oubliât pas le vieux proverbe latin : « On ne peut parler à la fois beaucoup et opportunément. » Ils ont peur qu'il leur en cuise à eux-mêmes de ce trop parler.

L'un de ces amis de M. Jules Ferry et non des moins fidèles, tout en se défendant de vouloir être un « trouble-fête dans ce renouveau du parti modéré » n'hésite pas à dire « que c'est surtout entre amis qu'il faut se raconter ce que l'on pense. » Il est permis d'être bavard sur le manteau de la cheminée, quand la maison est bien close, mais pas quand on sait que l'opinion publique écoute aux portes et aux fenêtres de la salle.

Certes, si nous avions le malheur d'être des adeptes de la politique ferryste, nous serions de cet avis-là, nous estimerions que M. Jules Ferry a perdu une occasion de se taire, qu'il retrouvera difficilement. Mais nous sommes des radicaux-socialistes, il ne peut, par conséquent, nous déplaire que M. Jules Ferry se soit guéri d'un mutisme qui semblait lui causer d'insupportables démangeaisons à la langue.

Lorsque M. Challemel-Lacour eut prononcé son discours, il était toujours facile aux modérés en cas de « tour » de prétendre que le sénateur des Bouches-du-Rhône, malgré son talent oratoire incontestable, n'avait pas autorité suffisante pour parler au nom du parti auquel il appartient. Cela pouvait passer, à la rigueur, pour une boutade causée par cette mauvaise humeur sénile qui agit avec tant d'empire sur les membres de la Chambre Haute.

Avec M. Jules Ferry, pas moyen de présenter cette excuse, de faire accepter cette explication. M. Jules Ferry est jeune encore, il n'a pas atteint l'âge où la masse cérébrale, chez le commun des mortels, s'atrophie. Il est le chef incontesté de cette agglomération politique qui, entraîné par son penchant conservateur, s'est séparée du gros de l'armée républicaine réunie par Gambetta, et s'est allié sur les confins de la droite, former le centre gauche.

Quand M. Jules Ferry parle, sa parole engage et compromet tous ceux qui composent ce groupe.

Or, jamais les explications de M. Jules Ferry n'avaient été plus claires, plus précises. Non-seulement M. Jules Ferry s'est expliqué sur la question de tactique, sur ce qu'il appelle la question des alliances électorales, mais il a été, sans voiles, son programme politique et économique.

M. Emmanuel Arène, un de ces amis de M. Ferry dont je parlais tout à l'heure, a bien vu où le bât blessait, et il l'a dit, au risque de se faire renvoyer par son chef de file, en échange du proverbe latin sur l'inconvénient de trop parler, ce conseil du philosophe de l'antiquité : « Souvenez-vous que la nature a donné à l'homme deux oreilles et une bouche pour qu'il entendit plus qu'il ne parlât. »

M. Emmanuel Arène dit : « Je ne pas vouloir de la révision, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, de l'impôt sur le revenu, c'est une politique négative, cela ne suffit pas, il faut dire ce que l'on compte faire, ce que l'on a dans son sac. »

On pourrait presque croire que M. Emmanuel Arène qui n'assistait pas au banquet du Continental, n'a pas pu se procurer le texte in-extenso du discours de M. Jules Ferry, que le supplément du journal le *Temps* lui a échappé.

M. Jules Ferry a une politique négative, relativement au programme radical. Il ne veut pas ce que veut le parti radical — et cela lui suffit comme programme.

Il s'en explique très catégoriquement. En maints endroits, il dit : « Je suis conservateur », ce qui a toujours signifié : « être prêt à se contenter de moins, mais à aucun prix ne vouloir rien de plus que ce qui existe. »

De plus, n'a-t-il pas renchéri sur la formule même du conservatisme. D'anciens conservateurs ne se font pas trop tirer l'oreille pour déclarer qu'ils ne sont pas ennemis irréconciliables du progrès, du moment qu'on leur garantit l'ordre matériel.

Pour M. Jules Ferry, c'est une concession dangereuse à l'esprit moderne. Il affirme que l'ordre et le progrès sont deux choses distinctes qui ne peuvent coexister.

Voici sa phrase :

« Pour les hommes d'Etat qui veulent « rester en communauté avec le sentiment public, la question est de discerner si c'est le besoin d'ordre OU si c'est le besoin du progrès qui domine. »

Dans le parti radical, dont ne veut pas être M. Jules Ferry, on demande, au contraire, l'ordre ET le progrès ensemble, parce qu'ils ne donnent rien de durable quand ils produisent séparément. Le progrès sans l'ordre, c'est trop souvent le sang répandu ; l'ordre sans le progrès — qu'on se rappelle l'Empire — c'est aussi le sang répandu.

M. Jules Ferry est pour l'ordre sans le progrès, parce qu'il a constaté, dit-il, que le pays est « lassé, fatigué, surmené des réformes qu'on lui a données, produites. »

Est-il donc bon pour M. Jules Ferry de ne pas se contenter d'une politique négative, quand il trouve que la France a pris des réformes jusqu'à indigestion ? Pourquoi voulez-vous, quand il vous crie à tue-tête qu'il y a surabondance de réformes et que c'est de pléthore que meurt la République, qu'il tire de son sac d'autres réformes, même de « moyenne grandeur » ? Et, d'ailleurs, ne savez-vous pas que si les menuisiers « habiles » tirent deux moutures d'un sac, c'est qu'il y en a déjà une, mais que, malgré leur habileté, ils ne tirent rien des sacs vides.

LOUIS LUCIPIA.

L'ÉLECTION DE LA SEINE

La place laissée vacante par la mort de M. Hude continue à défrayer la chronique boulangiste. Un rédacteur du *Figaro*, fils de la maison de la rue Dumont-Durville, M. Chincholle, puis qu'il faut l'appeler par son nom, M. Chincholle, l'homme le plus naïf de France et de Navarre, raconte ainsi une conversation tenue à table, entre MM. Boulanger et Rochefort :

Le hasard a fait, dimanche, que nous allions précisément nous mettre à table en compagnie du général Boulanger et de Rochefort, quand le comte Dillon, également invité, entra.

Le ventail d'apprendre par une dépêche, la mort de M. Hude.

— Et vous vous présentez, Boulanger ?
— Je suis prêt à faire ce que vous voudrez.
— S'il faut vous porter ? Je le crois bien ! Nous ne devons pas rater cette gifflé à Floquet. Vous êtes donc bien sûr de mon élection ?
— J'en réponds.

Et Rochefort donna des chiffres. L'*Intransigeant* se vend à Paris au nombre de 180,000 exemplaires. Cela suppose donc 180,000 boulangistes au moins.

— D'autre part, ajouta-t-il, les 120,000 voix qu'a obtenues M. Hervé se porteront certainement sur vous. Je vous dis que c'est une partie gagnée. Il n'y a même plus à en parler.

Nous ne savons ce que Rochefort pensera de l'indiscrétion commise par le factotum du général Boulanger ; mais il nous semble que c'est là ce qu'on appelle manger le morceau.

Comment, Rochefort aussi se met ouvertement à la remorque des orléanistes et des bonapartistes coalisés, et compte, pour faire triompher son idole sur les 120,000 réactionnaires qui sont allés à M. Edouard Hervé, lors de la dernière élection législative ! A vrai dire, cela devait arriver, et nous assistons seulement au commencement de la dégringolade de l'ex-lanterne. Si la fin ressemble au début, cela nous promet de jolies choses.

Quant aux 180,000 lecteurs de l'*Intransigeant*, dont M. Rochefort parle si haut, nous les attendons au vote. S'ils font à M. Boulanger le succès qu'ils ont fait à M. Rochefort aux dernières élections, nous aurons de bonnes raisons pour être tranquilles.

Un autre rédacteur, appartenant à l'*Événement*, a voulu, lui aussi, savoir ce que pensait M. Boulanger de la situation créée par la mort de M. Hude. Ici nous passons du comique au grotesque. Jamais l'illustre Gaudissart qui a la prétention de nous gouverner, ne s'était montré aussi candide :

Ma candidature est posée à Paris depuis mon entrée dans la vie politique. C'est le gouvernement lui-même qui, par sa pitoyable manifestation du 2 Décembre, m'a permis de dénombrer mes électeurs et de supputer la majorité dont je dispose. J'ai vu la popularité sur laquelle il peut compter, et son futur candidat, quel qu'il soit, avec lui. Je suis tranquille, et je suis prêt, tout ce qu'il y a de plus prêt.

Il y aurait bien encore un moyen pour le gouvernement d'éviter la désagréable pilule de mon élection à Paris : faire déposer par un terre-neuve quelconque de la Manche radicale un projet de loi disposant qu'il ne sera plus procédé à aucune élection partielle avant le renouvellement général. Je fais à M. Floquet l'honneur de le croire incapable d'une pasquinade aussi misérable.

Et, en admettant qu'on rencontrât un pauvre diable de député prêt à accomplir cette besogne, la Chambre accepterait-elle de se prêter à la perpétration de cette loi d'exception... électorale ? Je ne le pense pas. Et enfin, mettant toutes choses au pis, ne sentez-vous pas que mon élection serait encore plus faite de cette façon, et sans qu'il m'en coûtât un sou, une parole à prononcer dans une réunion, une ligne à afficher sur les murs ?

Vous le voyez, de quelque façon qu'on opère, il faut qu'on prenne son parti de me laisser devenir député de la Seine. Car je n'ai aucun doute sur l'issue de la consultation. Je serai nommé par deux cent vingt à deux cent quarante mille voix contre une centaine de mille à peine que recueillera monstieur...

Après cela, il faut tirer l'échelle. M. Boulanger ne doute plus de rien ; il a vu, prétend-il, la majorité dont il dispose, et il est sûr du résultat de l'élection. Trop de confiance, trop d'assurance. Que l'ex-général médite ces paroles d'un homme qu'il ne soupçonnera pas de parti-pris à son endroit, M. Andrieux :

Le nombre est considérable de ceux qui suivent avec intérêt la campagne révisionniste entreprise par le général Boulanger, mais qui ne sont pas disposés à le suivre quand il fait appel à de trop fréquentes manifestations électorales, suspectes de répondre à des préoccupations trop personnelles.

Les Malheurs du Boulangisme

Ce ne sont pas positivement des manifestations d'enthousiasme que le boulangisme recueille depuis quelque temps. Naguère, à Pontoise, MM. Deroulède et Vergoin se sont dérobés, par une retraite sage, mais tardive, au genre d'ovations que les électeurs de Seine-et-Oise leur offraient. Ils ont laissé nos amis Hubbard et Wickersheimer occuper le champ de bataille.

Il n'y a guère de jour qui ne nous apporte quelque incident de cette sorte. Le boulangisme a beau se réfugier depuis quelque temps dans les réunions privées : ces réunions mêmes ne lui offrent plus un asile suffisant. Il fut un temps où M. Boulanger était populaire parce qu'on voyait en lui le soldat républicain. Son nom commençait à être aimé, là où le patriotisme est le plus éveillé et le plus jaloux : le long de la frontière de l'Est, dans cette vaillante Lorraine, qui entend à travers les Vosges les profonds et fidèles soupirs des populations conquises. Les choses ont changé : M. Boulanger, pour s'essayer dans les emplois de César, a dépourvu à la fois et le républicain et le soldat. On sait par quelles huées ont été accueillis ces jours-ci, en Lorraine, ceux qui venaient parler en son nom. Les curieuses confidences publiées par le *Peuple* et attribuées à M. Thibaud, qui ne les a pas désavouées, que je sache, constatent les foudres lamentables remportés par les apôtres du général-chromo.

A Paris, les choses vont plus mal, s'il se peut ; et les horions pleuvent. Je n'ai jamais été partisan de la propagande par les horions ; mais je ne puis m'empêcher de rire quand je vois l'indignation de Rochefort à ce sujet. Il faudrait, à l'entendre, que pour chaque coup de poing échangé entre un républicain et un boulangiste, le parquet traduisit le républicain en cour d'assises, sous l'inculpation d'assassinat. Ah ! si les boulangistes étaient les plus forts, s'ils dominaient les coups de poings les plus efficaces, et si la police essayait d'entrer dans une réunion publique, et le parquet de poursuivre pour ces sortes d'explications manuelles, comme Rochefort crierait à la persécution !

Il me souvient d'avoir passé quelques jours dans la Charente-Inférieure, où les boulangistes avaient assez bien organisé la propagande par le fait. Des gens robustes ou expérimentés, camelots de nos boulevards extérieurs, déchargeurs du port de Rochefort, travaillaient en conscience. Notez qu'ils ne faisaient que gagner leur paye. La caisse du comité soldait à la journée ces sortes de service, ce qui constituait une aggravation. Rochefort reconnaissait, dans ces actes appointés, l'enthousiasme des meurs populaires pour le « brav'général. » Quel métier il fait !

Quoi qu'il en soit, huées, sifflets ou coups de poings, ne prouvent guère la popularité de M. Boulanger. Il y a à déca-der, cela est certain. Et voilà qu'à ce moment, la mort de notre regretté collègue M. Hude ouvre à Paris la vacance que les boulangistes réclamaient si fort naguères ! Ils ne semblent pas rassurés de se voir au comble de leurs vœux.

J'ai toujours douté de la sincérité de leurs réclamations. Quand, il y a quelques mois, notre vaillant ami Anatole de La Forge offrait au général-chromo sa démission pour une rencontre électorale, seul à seul, devant les électeurs de la grande ville, la proposition fut repoussée avec verve par la presse boulangiste.

Depuis lors, il est vrai, elle somma très haut le gouvernement de faire remplacer un député encore vivant, pour permettre à M. Boulanger de se faire plé-

Médecine végétale, dépurative, purgative anti-glaireuse et anti-bilieuse

PILULES DE SUEZ

Ces Pilules, composées uniquement de substances végétales, constituent un remède souverain contre toutes les maladies occasionnées par la constipation, l'amaigrissement et de la bile, l'impureté du sang, etc., etc.

DÉPÔT GÉNÉRAL

Pharmacie Kléber, 72, Avenue Kléber

PARIS

et dans toutes les Pharmacies de France et de l'Étranger.

Prix de la boîte : 2 fr. 50 ; demi-boîte 1 fr. 50

Les expéditions peuvent se faire par la poste contre un mandat ou timbre-poste.

DÉPÔT A ROANNE, PHARMACIE GERBAY

VINS D'ESPAGNE

M. PERRICHON, 71, rue de l'Entrepôt, à Roanne, tient à la disposition du public un important stock de VINS D'ESPAGNE qu'il cédera à des prix avantageux.

Prix : Depuis 30 fr. l'hectolitre.

A LOUER TOUT LE TROISIÈME ÉTAGE

DE LA

Maison AUBOYER, place de l'Hôtel-de-Ville

Pouvant servir à une administration ou pouvant se diviser en deux beaux logements très confortables. — Au besoin, on louerait un seul appartement de 7 pièces et dépendances.

S'adresser à M. Gonindard, greffier du Tribunal de Commerce.

A VENDRE 1° DEUX MAISONS

Sises rue Mulsant, rendement . . . 1,200 fr.

2° UNE MAISON

Située au centre de la Ville (quartier d'avenir), rendement 1,600 fr.

Ces maisons de construction récente offrent à tous les points de vue les avantages désirables. — Facilités de paiement.

S'adresser à M. L. Gande, rue de l'Entrepôt, 111.

PINCE-NEZ Lucien CERF

NE TOMBANT JAMAIS DU NEZ

Ce Pince-Nez est plus fixe que les lunettes. Il tient sur tous les nez, ne glisse jamais malgré la transpiration.

Déposé au Tribunal de Commerce.

Vendu partout 7 fr. — Prix : 4 fr.

Seule Maison autorisée pour la vente du Pince-Nez Lucien CERF, chez Eugène BÉLOR, horloger-opticien, au Comptoir de Genève, 69, rue Nationale, en face le Crédit Lyonnais, à Roanne (Loire).

AVIS

Nous apprenons que M. DONNEUX, dentiste, au Puy, vient de se fixer à Roanne.

M. DONNEUX, est le frère de Mme Larvor-Donneux, décédée récemment, dont le talent et les connaissances ont été si appréciés.

M. DONNEUX occupera l'appartement de sa sœur, situé rue Sainte-Élisabeth, 76, maison Dumas, Imprimeur-papetier.

COURS DE CHANT & DE SOLFÈGE

M^{lle} VINCENT, professeur au Conservatoire, prendrait des élèves à Roanne.

CONCERTS & SOIRÉES

Lui écrire, 14, rue du Palais-de-Justice, 14 Saint-Étienne

PAUL ROSSEL

Maison de Confiance fondée en 1840

AMEUBLEMENTS COMPLETS

Fabrique et Magasins : 69 et 71, Faub. St-Antoine PARIS

GRAND CHOIX EN MAGASIN

DE MEUBLES

DE CHAMBRES A COUCHER, SALLES A MANGER SALONS

TENTURES ET CABINETS DE TRAVAIL

Avec une RÉDUCTION DE PRIX considérable sur les maisons ne fabriquant pas

50 p. 0/0 meilleur marché que les Magasins de NOUVEAUTÉS.

On demande des Représentants

Liquidation Générale

DE TOUTES LES MARCHANDISES

DE LA

MAISON J. BANCILLON

18, Rue des Bourassières, 18 ROANNE

Lainages, Nouveautés, Draperies, Confections, Soieries, Ameublements, Tapis, etc.

Voulant écarter à tout prix, en vue d'une organisation nouvelle, tout le stock existant actuellement, toutes nos marchandises ont été frappées d'un rabais considérable.

Les personnes qui voudront bien nous visiter seront convaincues des avantages que nous leur offrons.

LA MONTRE FRANÇAISE

Un de nos meilleurs horlogers, de Besançon, fabrique, en ce moment, des montres dites « Françaises », qui sont un succès prodigieux, parce que malgré leur prix modeste (1^{re} qualité, métal blanc argenté : 16 fr. ; qualité supérieure, métal jaune doré : 19 fr. ; et

pour dame : 26 fr.), elles sont jolies, solides et garanties deux ans, sur facture, comme les montres du prix le plus élevé.

Pour recevoir, franco à domicile, par la poste, une de ces montres, envoyer un mandat-poste de 16, 19 ou 26 fr., à M. Mathurin BLANG, horloger, Grande-Rue, 131, à Besançon (Doubs) (ajouter 4 fr., si l'on désire que la montre soit accompagnée d'une chaîne moderne et solide argenture triple).

N. B. — Si l'on désire d'autres genres de montres, argent ou or, soit pour homme, jeune garçon ou dame, demander le catalogue détaillé. Tous les articles d'horlogerie sont garantis sur facture et vendus, en détail, au même prix qu'en gros.

RHUMES, TOUX, BRONCHITES



SIROP MOUSSERON

Le plus efficace de tous les SIROPS PECTORAUX

Grandes Pharmacies, Drogueries, Pharmacies

Nul médicament ne guérit aussi promptement

RHUMES, BRONCHITES, TOUX NERVEUSES

et toute IRRITATION de GORGE ou de POITRINE

En seul essai prouvera son efficacité.

VIACON : 1 fr. 50 et 2 fr. 50 DANS TOUTES LES PHARMACIES

Dépôt à Roanne, pharmacie Lafay.

Étude de M^e HELLE, notaire à Roanne, rue Ste-Élisabeth

A VENDRE A L'AMIABLE

GRANDE MAISON BOURGEOISE

Avec Cour, Rez-de-Chaussée, Deux Étages, Greniers et Dépendances SISE A ROANNE

Entre la Rue Poisson et la Place de l'Hôtel-de-Ville

Cette Maison dont dépend le BAZAR, ayant pour enseigne la dite place, appartenait précédemment à M. BENOIST, décédé il y a peu de jours.

Pour les conditions, visiter et traiter s'adresser audit M^e HELLE, notaire.

MONON

GÉOMÈTRE-EXPERT

ROANNE — Rue de Sully, 17, au 1^{er} — ROANNE

MENSURATION & PARTAGES DE PROPRIÉTÉS

Assurances contre l'Incendie : LA MUTUELLE DE L'OUEST

RÈGLEMENT DE SINISTRES

On demande des Agents dans tout l'arrondissement. — Bonnes Remises.

AU BON JARDINIER

ROANNE - 70, Rue Nationale, 70 - ROANNE

LÉGUMES & PRIMEURS

GRAND ARRIVAGE D'ORANGES D'AFRIQUE & D'ESPAGNE

MANDARINES EN BOITES de Luxe pour Cadeaux d'Étrennes

BONBONS FINS

SPÉCIALITÉ DE CAFÉ

SPÉCIALITÉ D'ESCARGOTS

VOLAILLES

GIBIERS

Conserves Alimentaires

Truffes et Champignons

TOUS LES SOIRS

THÉÂTRE GUIGNOL

A LA BRASSERIE NATIONALE

ROANNE. — 4, Rue Nationale. — ROANNE.

Spectacles variés. — Parodies des principaux Opéras.

ENTRÉE LIBRE

AVIS

A MM. LES PROPRIÉTAIRES AGRICULTEURS

Grande Fabrique Roannaise

TUYAUX & AQUEDUCS

EN CIMENT

M. J. BOULARD, entrepreneur hydrographe

ROANNE. — 13, Rue Carnot, 13. — ROANNE

DÉPÔT DE CEMENTS, PREMIÈRES MARQUES; CHAUX DU TRIL, ETC.

Envoi franco de PROSPECTUS, sur demande

Dépôts et Succursales. — Le Coteau, Ambierle, Lapacandière, Charlieu, Feurs, St-Germain-Lespinnasse (Loire), Marcigny Saône-et-Loire, Moulins (Allier), Riom (Puy-de-Dôme),

FABRIQUE DE PLATRES

DÉCLOITRE

ROANNE - 12, Rue de la Livatte, 12 - ROANNE

GRANDE FABRIQUE DE

TUYAUX EN CIMENT

POUR AQUEDUCS & CONDUITES D'EAU

ET DE PIERRES MONOLITHES

Perfectionnées pour Construction

DÉPÔT DE CARREAUX CÉRAMIQUES & MOSAIQUES

Unis et à Dessins de MAUBEUGE (Nord)

(Haute Nouveauté)

VENTE EN GROS & AU DÉTAIL DE :

Ciment et Chaux hydraulique, Tuiles, Briques, Carreaux, Tuyaux

et Boissons de cheminée,

Lattes et Linteaux de plafond et Toitures.

SAISON D'HIVER 1888-89

A LA BELLE JARDINIÈRE

Ancienne Maison PLANCHET. — Ant. SAMBARDIER & DURIF, successeurs.

ROANNE. Place d'Armes. ROANNE

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS et sur MESURE

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

La Maison de LA BELLE JARDINIÈRE, à l'honneur d'informer tous ses clients anciens et nouveaux, et autres; qu'à l'occasion des FÊTES de NOËL et du JOUR de l'AN, elle vient de traiter des AFFAIRES COLOSSALES, et veut en faire profiter sa nombreuse clientèle à titre d'ÉTRENNES

Toujours servir ses clients dans les conditions les plus avantageuses, vendre BON et BON MARCHÉ.

VOILA LA DEVISE DE LA MAISON!!!

GRAND CHOIX DE VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

COMPLETS Nouveauté, depuis . . . 17,50 jusqu'à 45 PANTALONS plus de 3,000 à choisir, depuis 3,95 jusqu'à 23

PARDESSUS Mousse et Ra-vine, depuis. 14,95 jusqu'à 37 VÊTEMENTS Enfants, depuis. 4,75

PÉLERINES (dernier genre), Hommes et Enfants toutes tailles et Prix

Venez tous vous faire habiller à la BELLE JARDINIÈRE, vous trouverez tous un avantage réel et une grande différence, au point de vue de l'élégance et de la modicité de nos prix à qualité égale de marchandises.

PAS DE GÉRANCE! PAS DE COMMANDITE!

La Maison de la BELLE JARDINIÈRE est la seule qui n'a pas changé de nom depuis qu'elle existe.

MAISON SANS PAREILLE!!!

Spécialité pour Costumes d'Enfants, derniers Modèles et Nouveautés parus à ce jour ainsi que Pardessus Enfants et Cadets, Fourrures et Nouveautés, à des Prix incroyables de BON MARCHÉ.

Venez tous, vous rendre compte des avantages réels qu'offre la MAISON de la BELLE JARDINIÈRE!!! qui restera toujours, quoiqu'on en dise et quoiqu'on fasse, la première de la Région par l'importance de ses Affaires, et le peu d'élévation de ses frais généraux.

PAS DE CONCURRENCE POSSIBLE!

ROANNE, Place d'Armes — A LA BELLE JARDINIÈRE — Place d'Armes, ROANNE

PLUS DE MAUX DE DENTS!

PAR L'EMPLOI DE L'Élixir, Poudre et Fête Dentifrices

RR. PP. BÉNÉDICTINS

de l'Abbaye de Souillac (Gironde)

Donnez à vos enfants, à vos

Médecins d'Or: Brucelles 1880, Londres 1881

Les plus hautes récompenses

INVENTÉ EN L'AN 1373 PAR LE PRIBUR Pierre BOURSAUD

« L'usage journalier de l'Élixir

Dentifrice des RR. PP. Bénédictins, à la dose de quelques

gouttes dans l'eau, prévient et

guérit la carie des dents, qu'il

blanchit et consolide en fortifiant

et assainissant parfaitement

les gencives

« C'est un véritable service à

rendre à nos lecteurs de leur

signaler cette antique et utile

préparation, le meilleur curatif

et le seul préservatif des Affections dentaires.»

Élixir, 2, 4, 8, 12, 20; Poudre, 125, 2, 3; Pâte, 125, 2.

Maison fondée en 1807

Se trouvent dans toutes les bonnes Pharmacies, Pharmacies et Drogueries.

IMPRIMERIE & PAPETERIE

Ancienne Maison DUMAS Frères

J. DUMAS Successeur

ROANNE. — 76, Rue Ste-Élisabeth, 76. — ROANNE.

CARTES de VISITE livrées de suite

A LOUER

Joli petit appartement de trois pièces, situé rue de Cadore. Une de ces pièces, éclairée par un ciel ouvert, peut servir à un peintre-amateur ou à un photographe.

MÉMOIRE

Le système LOISETTE est facile et intéressant; il perfectionne la mémoire naturelle. Il est hautement apprécié par M. R. A. Protector, par un grand nombre de professeurs et par des étudiants auxquels il a permis de passer leurs examens avec succès, d'apprendre rapidement l'arabe et d'autres langues difficiles. Leçons par correspondance. Prospectus en français (ou en anglais, allemand, italien, espagnol) par la poste, en écrivant à M. le Professeur LOISETTE, 37, New-Oxford Street, à Londres (Angleterre).

QUINA NATURE

Le QUINA NATURE, apéritif des gourmets, est aujourd'hui passé dans la consommation publique; on le trouve dans tous les Établissements de 1^{er} ordre: cafés, comptoirs, cercles, restaurants, etc., etc.

C'est un apéritif classé dans la catégorie des produits hygiéniques approuvés par le Comité consultatif de France (arrêt, cour d'appel, Lyon, 8 mars 1888).

ALBERTIN, Entrepoteur à ROANNE

HOTEL DU PETIT SAINT-JEAN

Rue Ste-Élisabeth

J. AUGÉ, à ROANNE

Pension bourgeoise

Service à la Carte à toute heure — Repas de Sociétés et de noces.

ASILE DE 100 COUVERTS

Nouveau Journal Financier

CAFÉ-RESTAURANT RAMBERT

16, Rue de la Côte, 16 — ROANNE —

Table d'Hôte pour Voyageurs

DINER A LA CARTE et A PRIX FIXE

CHAMBRES A COUCHER POUR VOYAGEURS

Plusieurs Salles à manger et Salons pour Sociétés

VINS FINS — LIQUEURS

PENSION BOURGEOISE

Service en Ville sur Commandes. — Choucroute au Jambon fumé.

Escargots de Bourgogne

Advertisement for 'A LA MÉNAGÈRE' furniture and household goods, listing various items like beds, wardrobes, and lamps with prices.

Advertisement for 'ALBERT LEJEUNE' rubber stamps and stationery, listing various stamp types and prices.

Viewed by us, Mayor of Roanne, for the legalization of the signature of the printer appearing opposite.